



## Suivi pédagogique des Elèves

### CRITERE 3.2

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante qui demande à l'élève de la concentration, de l'assiduité et de la motivation. Le parcours qui vous est proposé vous permettra de progresser dans votre formation pour vous amener en situation de réussite aux examens du permis de conduire.

En signant le contrat pour cette formation à la conduite et à la sécurité routière, vous vous engagez à suivre obligatoirement le parcours de formation : Parcours théorique catégorie B (voiture) La formation théorique portant sur des questions « d'entraînement au code » pourra être suivie à votre rythme, soit dans les locaux de l'école de conduite avec un support média ou avec un enseignant (vérifier les heures de présence de l'enseignant sur le tableau d'affichage) ou via Internet (option d'achat d'accès).

La formation portant sur des thématiques spécifiques, ALCOOL, VITESSE, STUPÉFIANTS, DISTRACTEURS, DÉFAUT DE PORT DE LA CEINTURE, ASSURANCE, ETC...se déroule collectivement, dans les locaux de l'école de conduite, et est dispensée en présence d'un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité. Nous abordons ses grands thèmes lors des rendez-vous pédagogique 1 et 2 en salle (formation continue en conduite accompagnée) En fonction de votre emploi du temps, vous venez au cours à votre rythme.

Pensez à vérifier les jours, les horaires et les thématiques sur le tableau d'affichage.

#### Suivi théorique :

Nous proposons des cours de code sur internet via l'application Prépa code. A l'auto-école nous avons accès à tous les résultats des élèves.

Nous pouvons également consulter les résultats par thématique pour orienter les élèves dans leurs révisions :

Si l'élève ne s'est pas connecté depuis un certain temps à l'application il reçoit un mail pour lui rappeler de faire du code.



### **Parcours pratique :**

Pendant la phase pratique, vous serez amené à circuler :

- - en ville ;
- - en rase campagne ;
- - sur autoroute ;
- - de nuit (leçons prises en hiver).

Spécificité Permis B :

Un voyage école vous sera proposé. En quoi consiste un voyage école ? Il permet de partir en groupe de deux élèves qui conduisent à tour de rôle sur une demi-journée ou une journée. Avant de partir, les élèves préparent au préalable l'itinéraire. Ces voyages permettent d'apprendre à lire une carte, à utiliser un GPS. Ils favorisent l'autonomie et vous permettent également d'apprendre en observant les autres élèves. De l'écoute pédagogique vous sera proposée. En quoi consiste l'écoute pédagogique ? Pendant qu'un élève conduit, vous l'observez, vous écoutez les explications et les conseils de l'enseignant et vous participez de manière active en faisant part de vos observations et de vos réflexions.

Ce document est consultable au sein de l'établissement. Nous pouvons vous en faire une copie à la demande.